CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

ÉCOLE GÉRIN-LAJOIE

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Gérin-Lajoie, tenue le lundi 25 janvier 2021 sur TEAMS, à 19h00 heures.

Membres	**Présences**
Monsieur Yves Vincent, parent	☒
Madame Anne Poisson-Paré, parent	☒
Madame Stacy Maignan, parent	☒
Madame Marie-Michèle Bistodeau, parent	☒
Madame Anne Poisson-Paré, parent	☒
Madame Geneviève Allard, parent	☒
Madame Cynthia Lamontagne, parent	☒
Madame Shirley Fontaine, enseignante	☒
Madame Suzie Lamoureux, enseignante	☒
Madame Lorraine Viau, enseignante	☒
Madame Alexandrine Corbeil Aucoin, orthophoniste	☒
Madame Josée Lapierre, technicienne en service de garde	☒
Madame Valérie Gagné, directrice	☒
Madame Jessica Boisvert, directrice adjointe	☒

1. Mot de bienvenue et présences

Ouverture de la séance à 19h01.

2. Vérification de la procédure de convocation et du quorum

Nous avons quorum.

3. Période de questions du public

Nous n'avons pas de public ni de questions.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

(CÉGL.20-21.8)
Il est proposé par Madame Suzie Lamoureux, appuyée par Madame Josée Lapierre, d'approuver le l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Approbation du procès-verbal de la réunion du 19 octobre 2020 et suivis

Dans le dernier procès-verbal, il faudrait modifier le mot Monsieur qui précède le nom de Lorraine Viau par Madame.

Madame Marie-Michèle Bistodeau nous signale que ce n'est pas elle qui est déléguée au comité de parents, mais plutôt Madame Stacey Maignan.

Parmi les suivis, les normes et modalités ont été déposées, cependant le ministre ayant fait des modifications quant à la date de remise des bulletins, le tout sera corrigé bientôt.

Pour ce qui concerne les règles de régie interne, nous avons reçu la version corrigée.

(CÉGL.20-21.9)
Il est proposé par Madame Shirley Fontaine, appuyée par Madame Lorraine Viau, d'approuver le procès-verbal et les modifications tel que présenté.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6. Changement de direction adjointe

Madame Jessica Boisvert est notre nouvelle direction adjointe et elle se présente aux membres du CÉ. Nous lui souhaitons la bienvenue et tous sont heureux qu'elle soit parmi nous et qu'elle participe aux réunions du CÉ.

7. Formation des membres du CÉ.

Madame Valérie Gagné souligne que les membres du CÉ doivent recevoir une formation obligatoire. Nous avons reçu les liens par courriel. Ces liens nous amènent à un cahier du membre, des fiches thématiques et des vidéos explicatives.

Madame Gagné commente cette formation et s'informe aux membres à savoir s'il y a des questions.

Les fiches 1 à 4 étaient disponibles en date d'aujourd'hui. Pour la prochaine réunion, elle souligne qu'il serait souhaitable d'avoir visionné les capsules 5, 6 et 7 ainsi que les fiches qui les accompagnent.

Elle nous recommande de relier les fiches, au fur et à mesure, aux points de l'ordre du jour ce qui nous permet d'être certains de bien suivre la ligne directrice.

8. Budget 2020-2021

Madame Valérie Gagné prend le temps de nous montrer la fiche 23, du module de formation aux membres, qui fait référence au budget. Elle souligne que le budget annuel est adopté par le CÉ et elle explique certaines particularités de notre rôle quant à cet aspect.

L'an dernier le budget a été adopté sans tenir compte des besoins liés aux mesures sanitaires qui concernent la COVID.

Nous avions l'habitude de faire une révision budgétaire pendant l'année scolaire. La direction générale du CSSDGS ne demande plus de faire de révision budgétaire à moins que certains aspects importants l'imposent.

Pour le service de garde, les journées de fermeture et les règles imposées par les bulles-classe ont des répercussions importantes sur le budget. En date d'aujourd'hui, un déficit de 60 000$ est donc prévu. Ce déficit pourrait être encore plus important si certaines mesures n'avaient pas été prises en début d'année.

9. Fonds à destination spéciale

Dans une classe de préscolaire, un parent a fait don d'une carte cadeau d'une épicerie, d'une valeur de 25$, afin d'acheter des collations.

Madame Valérie Gagné nous explique qu'après vérification nous pourrions accepter tous les dons semblables. Elle propose de nous avertir chaque fois que la situation se présente.

(CÉGL.20-21.10)
Il est proposé par Monsieur Yves Vincent, appuyée par Madame Suzie Lamoureux, d'adopter cette proposition telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Plan de déplacement actif

Madame Valérie Gagné souligne que l'information est en lien avec la fiche 7 du module de formation.

L'an dernier, Madame Geneviève Laberge, Madame Cynthia Lamontagne et quelques autres avaient fait des démarches, entre autres avec la ville de Châteauguay, afin de développer différentes mesures de déplacements actifs sécuritaires autour de l'école.

Madame Jessica Boisvert, qui avait déjà débuté à travailler sur ce dossier en septembre, nous explique ce qui a été fait à date par certains parents. Le travail est poursuivi afin d'assurer des déplacements actifs sécuritaires autour de l'école. Certaines mesures sont en développement, elles concernent le débarcadère, les trottoirs, le stationnement des parents, des campagnes de sensibilisation aux parents, etc.

11. Autres sujets

11.1 Correspondance du président

Nous n'avons pas reçu de correspondance.

11.2 Comité de parents. (Information du délégué)

Madame Stacy Maignan (délégué au comité de parents) nous fait le résumé des dernières rencontres. Elle mentionne que nous pourrions réfléchir à la soirée bénévole virtuelle qui aura lieu afin que nous puissions présenter un parent bénévole.

11.3 Mot de la direction

Madame Valérie Gagné tient à souligner le travail de tous ceux qui œuvrent après des enfants, autant le personnel que les parents. Tous coopèrent activement, le personnel qui se dévoue, mais aussi les parents qui viennent rapidement chercher les enfants lorsqu'une situation COVID survient.

12 Bilan de la rencontre

Sont à souligner le beau travail fait dans le dossier du déplacement actif et la générosité du traiteur scolaire.

13 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h24.

Cynthia Lamontagne Présidente	Valérie Gagné Directrice